

Bruxelles, le 15 février 2010, 19h30

Communiqué de la SNCB et Infrabel au sujet de l'accident de Buizingen

Suite à une collision latérale survenue ce lundi matin à 8h30, les services de secours, le parquet et le personnel de la SNCB, d'Infrabel et de la SNCB Holding ont été mobilisés toute la journée durant.

Actuellement, la priorité numéro un reste la prise en charge des blessés et l'accompagnement des familles des victimes. La gestion du trafic, l'information aux voyageurs et la collaboration au bon déroulement de l'enquête sont également des tâches essentielles.

Un lourd bilan humain

Le bilan de l'accident établi à 18h30 fait état de 18 morts et de 95 blessés graves et légers. Ceux-ci ont été répartis rapidement par les services de secours dans plus de 10 hôpitaux principalement à Bruxelles et en Flandres.

Présence sur place de SAR le Roi Albert II

SAR le Roi Albert II s'est rendu sur les lieux de l'accident à 17h30 ce jour pour apporter son soutien aux familles, aux victimes et aux services d'intervention.

Il était notamment accompagné du Premier Ministre, Yves Leterme, d'une partie du gouvernement, de Inge Vervotte, Ministre des Entreprises Publiques, de Marc Descheemaeker, Administrateur Délégué de la SNCB et Luc Lallemand, Administrateur Délégué d'Infrabel.

Cette visite exceptionnelle témoigne de l'importance de l'accident et de la grande émotion qu'il a provoqué à travers toute la Belgique.

Déroulement de l'accident

Ce lundi 15 février à 8h30, le train en provenance de Quiévrain qui roulait vers Bruxelles à destination de Liège est entré en collision à hauteur de Buizingen avec le train en provenance de Louvain qui roulait vers Braine-le-Comte sur la ligne 96 (Bruxelles - Mons).

Pour des raisons encore inconnues, les deux trains sont entrés en collision latérale à hauteur d'un aiguillage à la sortie de la gare de Hal vers Bruxelles.

Infrabel et la SNCB ne peuvent pas se prononcer sur les causes de cet accident. Elles communiqueront plus d'informations à ce propos dès qu'elles en auront connaissance.

Perturbation du trafic ferroviaire

Le trafic entre Bruxelles et Mons, Bruxelles et Tournai, Hal et Malines, ainsi que le trafic de trains internationaux (Thalys et Eurostar) sont fortement perturbés. Le parquet et les services de secours étant encore sur place, le lieu de l'accident n'a pas encore pu être libéré.

Après avoir dégagé les 6 voies, les services techniques devront s'assurer du bon état des infrastructures afin de pouvoir rétablir la circulation entre Bruxelles et Hal en toute sécurité. Ces étapes de remise en service demanderont selon toute vraisemblance au minimum trois jours de travail aux équipes sur place. Les services concernés sont prêts à intervenir pour le relevage des trains dès que le parquet aura libéré les lieux.

Selon les premières estimations, une partie de l'infrastructure pourrait donc être remise en service à partir de ce vendredi. Cette première prévision sera fortement tributaire de la durée de l'enquête sur le terrain et de l'ampleur des dégâts à l'infrastructure.

Des navettes de bus se chargent actuellement de transporter les voyageurs entre Bruxelles-Midi et Hal. Les voyageurs peuvent consulter les site web : www.sncb.be et www.railtime.be pour plus d'informations sur leur train.

A propos d'Infrabel

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2008).

A propos de la SNCB

La SNCB est la société anonyme belge de droit public qui garantit l'exploitation et la commercialisation de services de transports ferroviaires national et international de voyageurs et de marchandises. Elle est en charge également de la gestion du matériel roulant. La SNCB emploie quelque 21.000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires d'environ 2, 2 milliards d'euros (chiffres 2008). Elle gère aussi ses participations dans des sociétés telles que Eurostar, Thalys, IFB ou TRW...La SNCB joue un rôle prépondérant dans le développement d'une mobilité durable en offrant un service qualitatif, fiable et en phase avec le marché.

Contact Presse

Porte-parole SNCB : Anne Woygnet
Gsm : 0475/499 293
E-mail : anne.woygnet@sncb.be

Porte-parole Infrabel: Fanny Charpentier/ Corine Athas
Gsm: +32 (0)499 590 355
E-Mail: fanny.charpentier@infrabel.be – corine.athas@infrabel.be
www.infrabel.be
Adresse: Rue Bara, 110 – 1070 Bruxelles
